

Saint Cyr, Le 8 juin 2006



ADEEO: "Association de Défense de l'Environnement et du Cadre de vie de l'Epi d'Or".

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ADEEO DU SAMEDI 20 mai 2006

Nombre de présents : 39

Nombre de représentés : 17

Membres du bureau présents : Philippe Jennequin, Bernard Dortomb, Bernard Cretté, Brigitte Pertuiset, Sophie Guerson, Emmanuelle Pellerin, Rémi Péricard

Membres du bureau excusés : Catherine Baricault, Jacques Bizouard, André Huellou

I Mot du président :

Comme déjà énoncé dans notre lettre de printemps, nous regrettons de ne pas avoir été retenu en tant que délégué de quartier.

Cependant, depuis nous avons reçu l'assurance par M. Bouquennes (Chargé de mission au cabinet du maire) que la mairie continuerait son travail avec les associations. Nous avons d'ailleurs été conviés à la réunion préparatoire à l'assemblée de quartier du 18 mai (toutes les deux annulées à cause des événements connus de tous).

Il est important de noter que L'ADEEO garde sa raison d'être, car son rôle concerne l'environnement global du Quartier, ce qui explique qu'elle participe à toutes les actions périphériques à la commune qui peuvent avoir des conséquences sur l'environnement du Quartier.

De plus, l'ADEEO, selon ses statuts, est indépendante de toute considération politique ce qui pourrait ne pas être le cas des délégués de quartier qui sont choisis par la municipalité.

L'association a reçu un courrier de la mairie annonçant une subvention d'un montant de 200 Euros pour l'année 2006.

II Rapport financier par le trésorier :

Présentation des Comptes de résultat 2005 et du budget prévisionnel 2006.

Malgré un gros poste de photocopies les comptes 2005 sont positifs. En 2006, nous avons prévu une dépense supplémentaire de type appareillage pour effectuer des mesures de bruit ou de champ électromagnétique et renforcer notre budget promotion de l'association.

Par contre, les Adhésions 2006 sont en retard, nous ne comptons que 70 adhérents à ce jour alors que nous étions 150 à cette date l'an dernier.

Remarque du président : On peut se poser la question si la tenue tardive de cette assemblée générale n'a pas eu un impact sur ces adhésions.

Le bureau pense que cette assemblée générale doit se dérouler plus tôt dans l'année. En 2007, Il essayera de viser le mois de février ou au tout début de mars.

Réactions :

Quelqu'un dans l'assistance estime que la chute dans les adhésions est sans doute due à un effet « délégués de quartier » d'où l'importance de promouvoir l'action de l'association. Il est donc d'accord avec le poste « promotion » qui dans le budget 2006 a été renforcé.

Quelqu'un d'autre pense que le poste « équipement » est sous-évalué si l'on veut acquérir un sonomètre de qualité. L'association pense avoir trouvé un modèle de qualité raisonnable à ce prix mais elle est preneuse de toute information sur le sujet. L'adhérente pourrait éventuellement emprunter le sonomètre de son entreprise sur un week-end afin de faire une série de mesures. Le bureau est vivement intéressé par l'offre et l'aide que pourrait lui apporter cette personne.

Vote : Le compte de résultats et le budget prévisionnel sont approuvés par l'AG

III Nuisances des hélicoptères qui survolent le quartier

Rappel de l'interdiction réglementaire de survol du quartier et du dépôt de plainte de l'ADEEO.

En conclusion, il s'avère sûrement que le peu de questionnaires se plaignant réellement de la gêne n'a pas permis à notre plainte d'aboutir (il n'y a eu que 10 personnes se plaignant réellement du bruit).

Que faut-il faire? Est-ce un combat que l'ADEEO doit continuer à mener ?

Réactions :

Une personne, rue des Tilleuls, se dit dérangée par les hélicoptères qui, les week-end, passent toutes les 5 minutes, à certaines heures. Elle est prête à faire du porte à porte dans sa rue pour recueillir l'avis de ses voisins, voire, faire signer une pétition.

Une autre, rue du Bois Robert, dit qu'elle aussi est dérangée par ce « défilé incessant ».

Une personne demande pourquoi ils volent si bas par rapport aux avions. Il est expliqué qu'ils doivent rester en dessous de 500m en région parisienne mais doivent suivre l'autoroute dans notre zone et qu'ils sont bien en infraction lorsqu'ils survolent le quartier.

Plusieurs autres adhérents expriment leur gêne par ce bruit.

D'autres expliquent qu'habitant au nord du boulevard Barbusse la gêne est moins importante (en effet, le transit dans cette zone doit se faire en longeant la bordure Est de l'aérodrome, ce que les hélicoptères respectent afin d'éviter les accidents).

Conclusion : Les adhérents sont concernés par ces nuisances. La gêne est plus sensible sur le sud du boulevard Barbusse (Rue des Tilleuls, Bièvres, Union, Bois Robert, Plateau...)

Il est décidé qu'une nouvelle action doit être mise en place. Elle prendra plutôt la forme d'une pétition qui sera présentée à chaque habitant par une action de type porte à porte. Les volontaires pour « sonder » leurs voisins sont invités à s'inscrire sur une feuille mise en circulation pendant cette assemblée générale.

IV Evacuation des eaux pluviales

Présentation des travaux effectués, de l'Etude Buffet, des discussions avec les services techniques et de l'absence de projets pour la suite des travaux.

Pour l'ADEEO, le dossier n'est pas fermé car ces travaux doivent être continués pour diminuer durablement le risque d'inondation. Malheureusement, leurs coûts ne permettront pas de les entreprendre de sitôt. Les services techniques seraient preneurs de suggestions pour limiter à court terme le risque d'inondation.

V Perturbation de la distribution de l'eau potable

Présentation du problème et résultat du questionnaire express distribué électroniquement. Il s'avère que le problème n'est pas simple, la gêne qu'éprouve certains n'est pas vécue par tous, loin s'en faut.

Il est certain que la pression dans le quartier est faible (2 bars) et que pour certaines installations anciennes ou mal adaptées c'est insuffisant pour une distribution confortable de l'eau à tous les points d'eau.

Conclusion : nous demanderons à la SEVESC des mesures en différents points dont ceux qui ont été signalés comme problématiques dans les réponses au questionnaire. La question de la gêne pour l'eau potable peut également être posée lors du porte à porte pour la pétition contre les hélicoptères de façon à essayer de maximiser le quadrillage demandé à la SEVESC.

VI Stationnement et Circulation

Il est rappelé le peu de résultat suite à l'exposé lors de l'Assemblée de quartier de décembre malgré l'attente importante des habitants de l'Epi d'Or qui sont très concernés par ces questions. Il est suggéré qu'une réunion thématique uniquement sur ces problèmes puisse avoir lieu.

1. Zone 30

L'assemblée est d'accord pour la demande d'une zone 30 Km/h des 2 côtés du Bd H.Barbusse (Nord et Sud), voir même sur le boulevard lui même (au moins au niveau de l'école Bizet en cas d'impossibilité). Le Président suggère que cette question puisse aussi faire l'objet d'une pétition.

2. Étude stationnement

Il est décidé de demander des propositions rue par rue à la mairie, à présenter aux riverains. En particulier pour les rues PVC et Châtaigner des Dames, la zone 30 pourrait être facilitée par un stationnement en quinconce qui pourrait être une solution à la réduction de la vitesse.

3. Rue Francisco Ferrer

Il est discuté de la suppression ou non des chicanes. Certains adhérents pensent qu'elles sont sources de pollution à cause des arrêts/redémarrages et compliquées pour les visiteurs. D'autres estiment qu'elles ont une action ralentissant et qu'en tout cas, elles permettent les sorties des rues Bel Air et Jean Forest. Le problème de la reprise de vitesse des véhicules entre les 2 ralentisseurs demeure. Que faut-il ajouter : coussins berlinois ou troisième ralentisseur ?

Il est décidé de demander :

- des plots de chaque côté du ralentisseur côté de l'entrée du square Wallon, pour éviter que les voitures ne roulent sur le trottoir.
- l'amélioration de la signalisation dans la montée de la gare (F.Ferrer) car le feu clignotant (souvent éteint dans la journée) et le panneau 30 km/h ne sont pas visibles (marquages au sol ?)

4. Trottoirs et marquages aux sols

Il est décidé d'en demander la réfection sur l'ensemble du quartier.

V Square Wallon et sente

Les horaires d'ouverture et fermeture de la sente côté école Wallon devaient être discutés lors de l'assemblée de quartier annulée. Ils seront discutés lors de la prochaine assemblée et des panneaux signalétiques seront installés à chaque extrémité.

Les préfabriqués sont en piteux état. Il semble qu'ils soient vides. L'ADEEO demandera leurs remplacements par une salle de quartier.

VI Aérodrome

Présentation des travaux en cours. Les dossiers de demande de subvention pour des silencieux avancent doucement. Les points critiques demeurent : le bruit des hélicoptères et les futurs ULM qui pourraient bientôt arriver.

Il est rappelé que l'ADEEO traite ce sujet à la demande du Préfet des Yvelines, car à l'initiative de ce dernier, un Groupe de travail a été créé en septembre 2002 pour établir un projet de charte de bonne relation entre les riverains et les usagers de l'aérodrome de Saint Cyr. Ce groupe de travail s'est composé à l'époque, d'élus et d'associations (dont l'ADEEO).

VII Antennes sur les pylônes de l'Epi

Des implantations de nouvelles antennes sont en cours au niveau de la sortie de la N286 (commune de Versailles). Nous avons demandé à la mairie de Versailles une réunion d'information avec les opérateurs pour les riverains, comme l'offre la charte à laquelle nous avons travaillé avec la préfecture, les élus et les opérateurs.

Le principe en a été accepté, nous avons été invités à nous faire assister par un scientifique reconnu et nous attendons une date.

VIII Urbanisation de Versailles-Satory

D'après la mairie de Versailles, le projet est au point mort suite à l'Opération d'Intérêt National (OIN) dont l'étude a été demandée par le Premier Ministre en fin 2005. Cette étude viserait à développer une grande zone d'activité basée sur les nanotechnologies, la communication et autres secteurs de pointe sur une zone reliant Massy, Saclay, Versailles et St Quentin.

Bien entendu, ce projet visant à créer de 50000 à 100000 emplois provoque une levée de bouclier de diverses associations, notamment les Amis de la Bièvre, car il se situe dans une partie de notre région, relativement préservée de l'urbanisation actuellement.

IX L'A 104 au-dessus des étangs de la Minière

La révision du Schéma Directeur de la Région Ile de France (SDRIF) est en cours mais cette révision semble s'intéresser actuellement à des sujets de plus haut niveau que des tracés de voie rapide. Néanmoins, les Amis de la Bièvre nous ont assuré qu'ils avaient aussi comme objectifs de faire désinscrire ce tracé A104 du futur schéma directeur.

X Les différents tunnels de l'A86

Présentation des projets et de leurs avancements.

Le tunnel Est Rueil-Versailles/Pont Colbert est en partie achevé. Le premier tronçon Rueil-A13 sera mis en service en 2007 alors que la liaison A13 - Versailles/Pont Colbert est prévu pour 2009. Ce tunnel sera un tunnel à péage.

L'étude du tunnel Ouest Rueil-Bailly a été reprise pour répondre aux nouvelles normes décidées suite aux accidents du Mont Blanc et de Val Fréjus. Son planning de réalisation n'est donc plus défini aujourd'hui.

XI Prolongement de l'A12

Ce projet a été relancé par le ministre des transports. Différents tracés sont proposés par la Direction générale de l'Equipement (DRE). Un tracé « champêtre » dit du « vallon du Pommeret » est porté par des élus et la DRE comme le remède aux souffrances des riverains de la N10 car il allègerait le trafic de cette dernière.

Certaines associations se montrent réticentes à ce point de vue et considèrent que cette nouvelle infrastructure routière à l'Ouest de Paris va attirer un trafic nouveau Nord-Sud (A1-A10/A11) de poids lourds et ne résoudra pas les embouteillages de la N10 et de plus détruira des terres agricoles ce qui va à l'encontre d'un développement durable de l'agriculture de la région.

Ces mêmes associations sont demandeuses d'une amélioration efficace de la N10 pour les riverains, du développement des voies parallèles, d'incitations pour la diminution du transport de marchandises par poids lourds et du développement du ferroutage et enfin bien sûr du développement des transports en commun...

Actuellement, le dossier fait l'objet d'un débat public dont les conclusions seront rapportées au ministre des transports à l'automne.

XII Echangeur RD91 et N286

Présentation du projet de la DDE et du contre projet avec l'ONF.

La DDE a un projet d'amélioration de l'échangeur entre la N286 et la route RD91 qui relie Versailles à Satory. Ce projet est considéré comme mauvais par beaucoup d'associations et par l'ONF car il entraîne la suppression de 2 hectares de forêt. Nous avons participé avec l'ONF et des associations des communes environnantes à une contre proposition visant à détruire moins de forêt et à rendre plus performant l'échangeur (moyennant peut-être un « léger » surcoût par rapport au projet initial de la DDE !). Malheureusement, il semble que nous n'ayons pas été beaucoup écoutés jusqu'à présent. Une concertation publique va être organisée à Versailles, il faudra l'implication de tous pour faire infléchir la DDE.

Ce projet nous concerne car si cet échangeur est peu performant, il est fort possible que l'Epi d'Or soit choisi pour créer un deuxième échangeur afin de desservir le nouveau quartier de Satory qui devrait être créé sur les anciens terrains militaires.

XIII Bus Ligne 7

Une nouvelle ligne de bus va être créée, elle ira du nouveau cimetière à la piscine en passant par le centre ville. C'est l'aboutissement d'une demande conjointe ADEEO/Parents d'élèves exprimée en 2004. Actuellement le projet est entériné au niveau Grand Parc, et se trouve en attente de validation par le Syndicat des Transports d'Ile de France (STIF). La mairie de St Cyr ne maîtrise pas le délai et cette ligne pourrait ne pas être en service à la rentrée scolaire 2006/2007.

Un adhérent, au courant du dossier, fait remarquer que l'arrêt « piscine » n'est pas du côté de la piscine, mais en face de la boulangerie « Ribérou ». Cela pose des questions quand à la sécurisation de l'accès à la piscine pour les personnes qui emprunteront ce transport.

XIV Tangentielle Achère-Melun en Tram-Train

D'après M.Picut, Elu chargé des transports, le projet a été accepté par le STIF jusqu'à Saint-Cyr. Pour des raisons économiques et de redondance avec les liaisons existantes, le tracé n'ira pas jusqu'à Versailles (du moins dans un premier temps).

Un adhérent fait remarquer que la liaison Saint-Germain – Noisy est construite actuellement pour du train classique. Il ne voit pas comment Noisy Saint-Cyr pourrait se faire en tram-train.

C'est une bonne remarque mais on peut remarquer que justement le Tram-Train est fait pour s'adapter aux voies ferrées inter-urbaines et aux voies urbaines de tramway.

XV Aire des gens du voyage

La communauté du Grand Parc reste ouverte sur le lieu d'implantation d'une future aire des gens du voyage, rendue nécessaire par la loi. Il y a un emplacement vers les matelots (Versailles) et un autre vers le parking régional de la gare

de St Cyr. Des discussions sont en cours au sein de la communauté du grand parc pour proposer un terrain qui fait consensus mais au final c'est le préfet qui décidera de l'emplacement.

XVI Piscine

Pour obtenir un total de 120 places, le projet actuel prévoit d'ajouter :

- un stationnement latéral en bordure du stade sur le chemin des avenues,
- un stationnement en épi sans voie de dégagement sur Bd H. Barbusse Ouest (avec toute la dangerosité que cela implique)

Les adhérents se demandent si cela suffira et ne risquera pas de déborder dans les rues avoisinantes, comme lors du vide grenier.

Il est décidé de demander plus d'informations sur les accès et la sécurisation des alentours de la piscine, ainsi que la finalisation de ces points avant l'ouverture de la piscine.

XVII Divers

Un adhérent explique que le terrain du quartier étant glaiseux, les périodes de sécheresse entraînent des fissures importantes des murs. Une solution serait de récupérer l'eau de pluie dans son jardin, ce qui serait aussi plus écologique. Il propose qu'une information sous forme de réunion sur cette thématique soit organisée par l'ADEEO.

XVIII Mouvements au sein du bureau

Départ de Catherine Baricaut du poste de secrétaire, remplacée par Emmanuelle Pellerin
Candidature d'Hubert Maître pour participer au bureau. Nous l'acceptons et le remercions chaleureusement.

XIX CONCLUSION

Deux axes de travail ont été abordés de façon récurrente lors de la réunion :

- Les adhérents ont demandé la possibilité de réunions d'information thématiques (circulation, stationnement, eau...) en dehors des Assemblées générales.
- Certains adhérents sont prêts à faire du porte à porte pour faire signer une pétition ou poser des questions sur les hélicoptères, la distribution d'eau potable, le stationnement...

Le bureau doit retravailler la communication au forum des associations et en début d'année afin que l'ensemble des adhésions soit collectées de façon plus efficaces au premier trimestre.

L'assemblée s'est terminée par le pot de l'amitié vers 19h30.